

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017

Ouverture de la séance à 20H00.

Présents : MM. LORTON Nicolas. KLEINGAERTNER Robert. TRAMOY Jean-Louis. PICHARD Bruno. MATHIAS Jean Marc. DEMORTIERE André. Jean-Paul PALLOT. BERLAND Stéphane. DEMORTIERE Christophe. Mmes SEURRE Fabienne. PALLOT Annie. JAFFRE Agnès. COGNARD Véronique. COLLIER Madeleine. LELIEVRE Nathalie. RAVIER Béatrice. DESCOURS Céline. GERMAIN Yvonne

Absente excusée : Mme LAUTISSIER Nicole

Madame Madeleine COLLIER est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1- SUBVENTIONS 2017
- 2- PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE CHAROLLES
- 3- PARTICIPATION AU FSL
- 4- DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU
- 5- LOYER BUREAU DE LA CCC
- 6- REGIE COMMUNALE DE TRANSPORT : NOMINATION DU DIRECTEUR
- 7- TRANSPORT SCOLAIRE DES ELEVES DE ST BONNET DE VIEILLE VIGNE
- 8- REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DEMISSIONNAIRE
- 9 - PROPOSITION COMMERCIALE VEHICULE ELECTRIQUE

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

- DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS
- INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la réunion du 12 avril 2017 dont une copie a été adressée à chaque conseiller en même temps que la convocation à la présente réunion

Le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2017 est approuvé par 17 voix POUR et 1 ABSTENTION.

1 - SUBVENTIONS 2017

Monsieur le Maire propose au Conseil l'attribution des subventions 2017 aux organismes et associations qui en ont fait la demande en fournissant les éléments permettant leur appréciation. Il dit encore que les demandes ont été examinées par lui-même et les adjoints et qu'en 2017 il y a lieu à nouveau d'en modérer, si possible, le montant par souci de réaliser des économies rendues nécessaires dans le contexte de restrictions budgétaires imposées à la Commune. La liste exhaustive des subventions accordées, à l'unanimité, est annexée au présent procès-verbal. Il est précisé que la subvention accordée au Tennis Club de

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017

PALINGES ne sera versée que sur la production d'un certificat attestant que les travaux sur la toiture du Club House ont été effectués.

2 – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE CHAROLLES

Monsieur le Maire informe le Conseil que la participation demandée par la ville de Charolles pour l'accueil d'un petit palingeois, pour l'année scolaire 2015-2016, s'élève 534.00 € Après en avoir débattu le Conseil, à l'unanimité, accepte la participation demandée.

3 – PARTICIPATION FSL

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de participation financière reçue du Département pour le Fonds de Solidarité Logement qui apporte une aide financière aux personnes en difficultés en chauffage, électricité, eau, caution, carburants. La participation demandée est de 0.35 € par habitant, soit pour 2017, 547.75 €. Après en avoir délibéré le Conseil, à l'unanimité, accepte de verser au FSL la participation demandée.

4 – DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que dans le cadre du Schéma directeur de l'Eau, la commune s'est engagée à mener une étude sur la filière de traitement de la station de production d'eau potable, en particulier pour un traitement complémentaire du COT. C'est dans ce cadre que Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à solliciter l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour une aide financière. Après en avoir délibéré le Conseil à l'unanimité, autorise et charge Monsieur le Maire de présenter un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau.

5 – LOYER BUREAU DE LA CCC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que par délibération du 28 décembre dernier le Conseil Municipal avait accepté la résiliation du bail consenti à la CCC au 05 mars 2017. Aussi, la Communauté de Communes Le Grand Charolais n'ayant rendu les clés que le 18 avril 2017, Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à émettre un titre de recette complémentaire correspondant à la période du 05 mars 2017 au 18 avril 2017. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à émettre le titre de recettes complémentaire correspondant.

6 - REGIE COMMUNALE DE TRANSPORT : NOMINATION DU DIRECTEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la démission de Monsieur Paul LORTON, il y a lieu de nommer un nouveau directeur de la régie communale de transport. Monsieur le Maire propose au Conseil de le nommer directeur de la régie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, nomme Monsieur Nicolas LORTON, directeur de la régie des transports de la commune de PALINGES.

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017

7 - TRANSPORT SCOLAIRE ELEVES DE ST BONNET DE V.V.

Monsieur le Maire propose au Conseil de demander à la Commune de ST BONNET DE V.V. une participation financière pour le transport de ses enfants par le service communal de PALINGES et qui fréquentent l'école LES PASTELS de PALINGES, comme cela avait été fait pour l'année scolaire écoulée, sur les mêmes bases financières. Après en avoir débattu le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour une participation demandée de 1 600 € en part fixe et 116 € par élève inscrit.

8 – REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DEMISSIONNAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil, que suite à la démission de Monsieur Paul LORTON, il a demandé à Monsieur le Préfet les modalités afin de pourvoir à son remplacement en qualité de délégué communautaire.

En conséquence, le nouveau conseiller communautaire sera donc élu par le Conseil Municipal parmi les conseillers municipaux non encore conseillers communautaires.

Est candidat à cette fonction : Nicolas LORTON

Il est procédé au vote.

M. Nicolas LORTON : 18 voix

M. Nicolas LORTON ayant obtenu la majorité absolue est élu conseiller communautaire.

9 - PROPOSITION COMMERCIALE VEHICULE ELECTRIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu du Garage THOMAS de St Aubin en Charollais, dans le cadre des offres promotionnelles sur les véhicules électriques, une proposition commerciale pour un Renault KANGOO électrique.

- * Montant du véhicule 7 607.93 € HT (dont 6 000 € de bonus écologique + 4 000 € de superbonus écologique),
- * installation électrique faite par Renault à hauteur de 500 € HT,
- * location des batteries sur 60 mois 10 000 kms/an : 73 € HT /mois
- * stickers sécurité avec pose : 187 € HT.
- * reprise de l'ancien véhicule Kangoo : 1 000 €

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur l'opportunité d'une telle acquisition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de l'acquisition d'un véhicule KANGOO ZE, affecté au budget Commune, et charge Monsieur le Maire de passer commande auprès du garage THOMAS. Il est demandé d'obtenir un geste commercial pour la fourniture et la pose des stickers sécurité.

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

Aucune question n'a été reçue en mairie.

DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Décision N°8-2017 : travaux de réfection dans l'ancien bureau de poste pour aménagement de deux logements

- revêtement de sol à Paray Lino de PARAY-LE-MONIAL pour 6 504.58 € HT
- fabrication et pose de volets chez Carrouge & Pucet de PALINGES pour 4 483 € HT
- travaux de peinture chez Bouton Dominique de PALINGES pour 3 352.50 € HT

Décision N°9-2017 : travaux de réfection dans l'ancien bureau de poste pour aménagement de deux logements

- raccordement électrique au réseau public de distribution chez ENEDIS pour 5 570.87 € HT

Décision N°10-2017 :

- passation de commande à la Sté CIFEC de matériel pour le service des eaux pour la somme de 3 624.40 €
- passation commande, après consultation, à la société COLAS pour : travaux parking stade : 7 254.80 € HT, travaux de voirie 2017 : 9 721.60 € et 50 246.90 € HT
- de passer commande pour la maîtrise d'œuvre pour la viabilisation du lotissement « Hameau du Brézat » sur la base d'un taux d'honoraire de 6% du montant HT de travaux gérés par l'OPAC en maîtrise d'œuvre et pour la mission complémentaire Permis d'aménager pour 7 500 € HT

Décision N°11-2017 : de passer commande, après consultation, à la société GUINOT, mieux disante, pour les travaux sur réseaux assainissement rue du Moulin d'un montant de 2 046.60 € HT et Allée des Erables pour 5 902.40 € HT

Décision N°12-2017 : de passer commande à la société PUM plastiques SAS, pour l'achat de matériel au service des eaux pour la somme de 9 563 € HT.

INFORMATIONS DIVERSES

* Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les élections législatives étant programmées les 11 et 18 juin 2017, il y a lieu de désigner la composition du bureau de vote.

Le bureau de vote sera ouvert de 8H00 à 18H00

Scrutin du 11 juin 2017

Président : Nicolas LORTON

Vice-président : Robert KLEINGAERTNER

Secrétaire : Madeleine COLLIER

Assesseurs titulaires	permanences	Assesseurs suppléants	permanences
Bruno PICHARD	16h→18h	Stéphane BERLAND	8h→11h
Jean-Paul PALLOT	16h→18h	Annie PALLOT	13h→16h
Nathalie LELIEVRE	16h→18h	Fabienne SEURRE	8h→11h
Béatrice RAVIER	11h→13h	Jean-Marc MATHIAS	13h→16h
Yvonne GERMAIN	13h→16h	Christophe DEMORTIERE	11h→13h
Jean-Louis TRAMOY	16h→18h	Nicole LAUTISSIER	11h→13h
Véronique COGNARD	16h→18h	Céline DESCOURS	8h→11h

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017

André DEMORTIERE	8h→11h	Agnès JAFFRE	11h→13h
------------------	--------	--------------	---------

Scrutin du 18 juin 2017

Président : Nicolas LORTON

Vice-président : Robert KLEINGAERTNER

Secrétaire : Madeleine COLLIER

Assesseurs titulaires	permanences	Assesseurs suppléants	permanences
Annie PALLOT	13h→16h	Jean-Paul PALLOT	8h→11h
Céline DESCOURS	8h→11h	Fabienne SEURRE	13h→16h
Véronique COGNARD	16h→18h	Nathalie LELIEVRE	8h→11h
Jean-Marc MATHIAS	8h→11h	Béatrice RAVIER	13h→16h
Nicole LAUTISSIER	13h→16h	Bruno PICHARD	11h→13h
Christophe DEMORTIERE	16h→18h	Jean-Louis TRRAMOY	11h→13h
André DEMORTIERE	11h→13h	BERLAND Stéphane	16h→18h

* Monsieur le Maire donne lecture des remerciements qu'adressent Mme Yvonne GERMAIN et ses enfants aux élus pour leur présence et les fleurs déposées lors des obsèques de Bernard.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H00